D A N S C E N U M E R O /

L'ARRETE DE MAI 1982 SUR LA PROTECTION DE LA FLORE

LE PROFESSEUR IMAN CIGOO SE FACHE.
MAIS LES MYCOLOGUES FRANCAIS
SONT-ILS VRAIMENT RACISTES ?
OU ALLERGIQUES A L'ORDINATEUR ?

LA SUITE DU MESPLEDE GRAND CRU :
LES AMANITES ET LES PSALLIOTES

LA PETITE FILLE DE MONTPELLIER A-T-ELLE ETE TUEE
PAR GALERA MARGINATA ??

BULLETIN DE L'AEMBA

N° 11 - Décembre 1982

B U L L E T I N D E L ' A E M B A

N° 11

ARRETE OFFICIEL DU 13 mai 1982 SUR LA PROTECTION DES ESPECES VEGETALES EN FRANCE : PLANTES DES ALPES.....p. 2

REVISION DES AMANITES, par Henri MESPLEDE.....p. 6

REPONSE DU PROFESSEUR IMAN CIGOO AUX MYCOLOGUES FRANCAIS : Libres Propos, ...p.11

LE GENRE PSALLIOTA, par Henri MESPLEDE.....p.15

PREMIER EMPOISONNEMENT MORTEL EN FRANCE PAR GALERINA MARGINATA ??, Commentaires par le Dr GIACOMONI..p.21

...et, en page 5

Le Docteur BASTIEN et les Toxicologues
Dernières Nouvelles des Hallucinogènes

Le prochain numéro paraîtra en Mars 1983
Correspondance : Bulletin de l'AEMBA, Place du Marché, Entrevaux

ASSOCIATION ENTREVALAISE DE MYCOLOGIE ET DE BOTANIQUE APPLIQUEE
04320 ENTREVAUX - FRANCE -Tel.(93)054140

L'ARRETE OFFICIEL du 13 MAI 1982 sur la PROTECTION des ESPECES VEGETALES de FRANCE

-=-=-=-=-

LISTE des ESPECES PROTEGEES des ALPES

L'arrêté du 20 Janvier 1982 pris par le Ministre de l'Agriculture, le Ministre de la Santé et le Ministre de l'Environnement a été publié par le Journal Officiel du 13 mai 1982. Cet arrêté impose la protection de plus de 400 plantes sur tout le territoire national.

Le moitié des espèces protégées concerne les deux grandes chaînes des Alpes et des Pyrénées. C'est pourquoi Robert FRITSCH a pu écrire (Bulletin de la Société Naturelle de la Savoie, n° 136, Juin 1982) : "Ce n'est donc pas un combat inutile de vouloir protéger la Nature alpine : notre époque d'emprise accélérée sur le domaine alpin et de reconversion de l'économie locale est particulièrement responsable de l'avenir.Les divers groupements et associations s'intéressant à la Nature, les services publics et les responsables politiques de nos départements alpins sont directement concernés par ces problèmes.

Voici la liste des 140 plantes concernant les Alpes :

Noms scientifiques	Noms vernaculaires
Andromeda polifolia L.	Andromède à feuilles de Polium
Androsace helvetica (L.)All.	Androsace helvétique
- vandellii (Turra) Chiovenda	- de Vandelli
- pubescens DC	- pubescente
- alpina (L) Lmk	- alpine
- chamaejasme Wulf.	- petit-jasmin
Aquilegia alpina L.	Ancolie des Alpes
Arenaria biflora L.	Sabline à deux fleurs
Asperula taurina L.	Aspérule de Turin
Aster amellus L.	Aster Amelle
Astragalus centralpinus B.B.	Astragale queue-de-renard
- leontinus Wulfen	Astragale de Lienz
Atragene alpina L.	Atragène des Alpes
Berardia subacaulis Vill.	Bérardia subacaule
Buffonia perrenis Pourret	Buffonie vivace
Campanula allionii Vill. (= C. alpestris All.)	Campanule d'Allioni
- cervicaria L.	- cervicaire
Cirsium montanum (W. et K.) Sprengel	Cirse de montagne
Cortusa matthioli L.	Cortuse de Matthioli
Crepis rhaetica Hegetschw.	Crépis de Réthie
Cytisus ardoini Eug.Fourn.	Cytise d'Ardoino
Daphne striata Tratt.	Daphné strié
Dracocephalum austriacum L.	Dracocéphale d'Autriche
Eritrichium nanum (L.) Schrad. ex Gaud.	Eritrichium nain
Erodium rodiei (Br.-Bl.)Poir.	Erodium de Rodié
Eryngium alpinum L.	Chardon bleu des Alpes
- spina alba Vill.	Panicaut blanc des Alpes
Euphorbia variabilis Cesati	Euphorbe variable
Garidella nigellastrum L.	Garidelle fausse-nigelle

.../...

Gentiana utriculosa L.	Gentiane à calice ventru
Geranium argenteum L.	Géranium argenté
Geum heterocarpum Boiss.	Benoîte à fruits divers
Hedysarum boutignyanum Alliz.	Sainfoin de Boutigny
Heracleum minimum Lamarck	Berce naine
Iberis aurosica Chaix	Iberis du Mont-Aurouse
- prutii Tineo ssp candolleana Jordan	Ibéris de De Candolle
Isatis allionii P.W.Ball (=Isatis alpina All.et auct.)	Isatis d'Allioni
Legouzia castellana(Lange) Samp.(=Specularia cast.Lange)	Speculaire de Castille
Leuzea rhapontica(L.) J.Holub (= Rhaponticum scariosum Lmk)	Rhapontique des Alpes
Linnaea borealis L.	Linnée boréale
Moehringia provincialis Merxmüll. et Grau.	Sabline du Verdon
- lebrunii Merxmüll.	Sabline de Le Brun
Pedicularis recutita L.	Pédiculaire tronquée
Phyteuma villarsii R. Schultes	Raiponce de Villars
Pinus mugho Turra	Pin mugho
Potentilla fruticosa L.	Potentille arbustive
Primula auricula L.	Primevère auricule
- farinosa L.	- farineuse
- halleri J.F.Gmelin	- de Haller
- marginata Curtis	- marginée
- integrifolia L.	- à feuilles entières
- allionei Loisel.	- d'Allioni
- pedemontana Thomas	- du Piémont
- latifolia Lapeyr.	- à larges feuilles
- hirsuta All.	- hirsute
Pulsatilla halleri Willd.	Pulsatille de Haller
Rhododendron hirsutum L.	Rhododendron hirsute
Salix daphnoides Vill.	Saule faux-Laurier
- breviserrata B. Flod. (= S.myrsinites L.)	- faux-myrte
Saponaria lutea L.	Saponaire jaune
Saxifraga florulenta Moretti	Saxifrage à fleurs nombreuses
- lantoscana Boiss.	- de Lantosque
- muscoides All.	- fausse-mousse
- mutata L.	- variable
- valdensis DC	- des Vaudois
Scandicium stellatum Thellung	Scandix étoilé
Serratula lycopifolia (Vill.) A. Kerner	Serratule à feuilles de chanvre d'eau
Trientalis europea L.	Trientale d'Europe
Viola pinnata L.	Violette à feuilles pennées

MONOCOTYLEDONES

Allium moly L.	Ail moly
- scaberrimum Serres	Ail rude
Barlia robertiana (Loisel.) W. Greuter	Orchis à longues bractées
Carex atrofusca Schkuhr	Laîche noirâtre
- bicolor All.	- bicolore
- firma Host.	- ferme
- fuliginosa Schkuhr	- fuligineuse
- grioletii Roemer	- de Griolet
- magellanica Lmk (= C. irrigua Sm)	- de Magellan
- limosa L.	- des tourbières
- microglochin Wahlenb.	- à petite arête

.../...

Carex subnivalis Arvet-T. var.castanea Murb. (=C.ornithopodioides Hausm.)	Laîche faux pied d'oiseau
-- vaginata Tausch.	- vaginé
Colchicum cupanii Guss. (=C. bertolonii Stev.)	Colchique de Bertoloni
Colchicum neapolitanum Ten.	Colchique de Naples
Cypripedium carcealus L.	Sabot de Vénus
Epipogon aphyllum Swarts	Epipogon sans feuilles
Eriophorum gracile Koch ex Roth	Linaigrette grêle
Fritillaria orientalis Adans.in Web.fil.ex Mohr	Fritillaire de Caussols
Gagea lutea(L.)Ker-Gawler	Gagea jaune
- fistulosa (Ram.ex DC) Ker-Gaw.(=G.liottardi (Sternb.)R. et Sch	Gagée fistuleuse
- arvensis(Pers.)Dumort.	Gagée des champs
Gladiolus palustris Gaudin	Glaïeul des marais
Hammarbya paludosa (L.) O. Kuntze	Malaxis des marais
Hierochloë odorata(L.)Beauv.	Hiérochloé odorante
Iris perrieri Simonnet	Iris de Perrier
Leucoium nicaeense Ardoino	Nivéole de Nice
Liparis loeselii L.C.H.Richard	Liparis de Loesel
Ophrys bertoloni Moretti	**Ophrys de Bertoloni**
Orchis coriophora L.	Orchis punaise
Orchis spitzeli Sauter	Orchis de Spitzel
Scheuchzeria palustris L.	Scheuchzerie palustre
Scirpus pumilus Vahl (=S. alpinus Schleich.)	Scirpe des Alpes
Schoenus ferrugineus L.	Choin ferrugineux
Tofieldia pusilla Pers. (=T.borealis Wahl.)	Tofieldie boréale
Tulipa billietiana Jord.	Tulipe jaune de Billiet
- didieri Jord.	- de Didier
- gesneriana L.	- de Gesner
- perrieri Marjollet	- de Perrier
- praecox Ten.	- précoce
- sarracenica Per.	- des Sarrasins
- sylvestris L.	- sylvestre
- sylvestris L. ssp australis(Link)Pamp.	- australe
Veratrum nigrum L. (Préalpes du Sud)	Vérâtre noir

FOUGERES

Asplenium fissum Kit.et Willd (Alpes du Sud)	Doradille du Mercantour
Asplenium jahandiezi Rouy (Préalpes du Sud)	Doradille de Jahandiez
Asplenium lepidum C. Presl.	Doradille pulvérulente
Botrychium lanceolatum (Gmel.) Angström	Botryche lancéolé
Botrychium matricariae-folium A. Braun ex Koch (=B.ramosum Asch.pro parte)	Botryche à feuilles de Matricaire
Botrychium multifidum(S.G. Gmelin)(=B.matricariae Schk)Spreng	Botryche multifide
Botrychium simplex Hitchc.	Botryche simple

.../...

Cystopteris montana Desv.	Cystopteris de montagne
Diphasium alpinum(L.)Rothm. (=Lycopodium alpinum L.)	Lycopode des Alpes
Diphasium complanatum(L.) Rothm.(= L.compl.L.)	Lycopode à feuilles planes
Diphasium issleri (Rouy)Holub	Lycopode d'Issler
Dryopteris cristata(L.)A.Grat (=Polystichum cristatum (L.) Roth)	Polistic à crêtes
Lepidotis inundata(L.)C.Börner (=Lycopodium inundatum L.)	Lycopode des tourbières
Polystichum braunii(Spenner)Fée	Polystic de Braun
Woodsia ilvensis R.Br.	Woodsie d'Elbe

Annexe de Plantes médicinales

Dianthus superbus L.	Oeillet superbe
Drosera anglica Hudson (=D.longifolia L.)	Drosera à feuilles longues
Drosera intermedia Hayne	Drosera à feuilles moyennes
Drosera rotundifolia L.	Drosera à feuilles rondes
Gratiola officinalis L.	Gratiole officinale
Paeonia officinalis L.	Pivoine officinale
Polemonium coeruleum L.	Polémoine bleue
Pyrola rotundifolia L.	Pyrole à feuilles rondes
Rosa gallica L. (Préalpes du Sud)	Rose gallique
Salix helvetica Vill.	Saule hélvétique
Valeriana celtica L.	Valériane celtique
Allium victorialis L.	Ail des victoires

-=-=-=-=-=-=-=-=-=-

LE DOCTEUR BASTIEN ET LES TOXICOLOGUES

Nous avions préparé un dossier sur les dernières péripéties de "l'Affaire Bastien". Un dossier digne ...du Canard Enchaîné. Nous ne pouvons le publier dans ce numéro pour des raisons techniques (notamment en raison de sa longueur inhabituelle).

Nous prions nos amis mycologues et toxicologues de bien vouloir nous excuser.

Que les "amateurs" se rassurent ! Nous retrouverons dans le prochain bulletin de l'AEMBA la suite des aventures du Dr Pierre BASTIEN, des Grrrands Toxicologues et de la Phalloïde (le Bon, la Brute et le Truand !!)

-=-=-=-=-=-=-=-=-=-

H A L L U C I N O G E N E S

Le numéro spécial du Bulletin de l'AEMBA consacré aux Champignons Hallucinogènes ne sera peut-être pas publié sous cette fo rme. La matière étant très abondante, l'auteur envisage la publication (?) d'un ouvrage beaucoup plus étoffé. Les souscripteurs seront avisés individuellement et remboursés s'ils le désirent.

REVISION DES AMANITES (Suite)

par Henri MESPLEDE

AMANITA MAIREI Foley 1949
= Amanite dédiée à R. Maire

Chapeau jusqu'à 10 cm de diamètre, gris argenté, gris cendré plus ou moins clair et lavé de bistre, nu ou pouvant emporter de grands lambeaux blancs provenant de la volve membraneuse.

Marge fortement striée.

Pied jusqu'à 12 cm de hauteur et 2 cm d'épaisseur, blanc, fibro-charnu, farci puis creux; surface chinée par de petites squames et peluches blanchâtres, grisâtres ou bistrées. Base un peu bulbeuse. Anneau nul en apparence, mais se résolvant rapidement en chinures blanchâtres puis grisâtres lors du développement du pied.

Volve haute, blanche à l'extérieur, souvent bistre à l'intérieur, membraneuse, assez épaisse, souvent brusquement évasée à sa partie supérieure et parfois étranglée vers son milieu, irrégulièrement déchirée-lobée en haut et souvent emportée sur le chapeau sous forme de grandes plaques.

Lames libres, blanches à blanc jaunâtre; arête floconneuse, concolore.

Spores lisses, hyalines, blanches en tas, unies ou pluriguttulées, non amyloïdes, elleptico-ovoïdes. 11-13 x 8-10 um en moyenne.

Cellules claviformes à sphéropédonculées, stériles, sur l'arête des lames.

Laticifères assez nombreuses notamment dans la cuticule et la trame des lames (x 4 um environ).

Boucles nulles.

Chair blanche, assez épaisse et peu fragile, odeur et saveur non caractéristiQUES.

Cette amanite a été découverte en Algérie et au Maroc. En France, des stations sont signalées dans le Doubs. A. Parrot l'a rencontrée dans les Pyrénées-Atlantiques en 1965; nous-même, nous avons trouvé et photographié plusieurs exemplaires dans le département des Landes aux environs de BIAS-MEZOS, sous pins maritimes, dans la bruyère, les 17 Novembre 1973, 15 Novembre 1975 et en bordure de route le 29 Mai 1977 entre MEZOS et St-PAUL en BORN.

Nota. Amanita ARGENTEA d'Huysman créée en 1959 est un synonime à rejeter car elle n'est pas prioritaire sur A. MAIREI décrite par Foley en 1949 dans Mem. Soc. Hist. Nat. Afrique du Nord, T. II, p.p. 117-120, PL. IV.

C'est dans le groupe AMANITOPSIS que René Maire avait rangé cette Amanite de Foley. Elle offre, en effet, une ressemblance très étroite avec les formes grises de A. VAGINATA dont elle a le fasciès général, bien qu'étant moins élancée et plus trapue; mais elle en diffère nettement par ses spores qui sont elliptiques et non globuleuses, ce qui pose un problème aux systématiciens qui aiment jongler avec les genres et sous-genres, lesquels ne sont, nous ne le répèterons jamais assez, que des constructions de l'esprit dont la Nature se moque bien.

AMANITA VALENS Gilbert 1940
= Amanite solide, vigoureuse.

Chapeau jusqu'à 13 cm de diamètre, hémisphérique puis s'étalant et devenant déprimé avec l'âge; marge parfois légèrement excédente et appendiculée sur les jeunes exemplaires;

.../...

marge unie mais pouvant se canneler légèrement; cuticule de blanc pur (surtout lorsque le chapeau apparaît à la surface du sol) à la crème rosé, brun incarnat, argilacé ou gris brun plus ou moins fauve. Souvent quelques grosses plaques, pouvant se diffracter en de plus petites, sont emportées sur le chapeau; ce sont des fragments membraneux et parfois internes de la volve, blanchâtres pouvant plus moins brunir et roussir avec l'âge et l'ensoleillement.

Lames larges, assez épaisses, blanchâtres à crème clair, blanc de cire et parfois teintées d'incarnat; arête concolore, plus ou moins floconneuse, légèrement brunissante sur les sujets adultes.

Pied plein puis un peu médulleux, de longueur et de grosseur variables (c'est selon l'âge et les conditions écologiques - l'épaisseur à la hauteur du bulbe peut aller jusqu'à 4 cm).

Il est blanchâtre mais se colore plus ou moins de crème légèrement roussâtre surtout par la présence plus ou moins visible de flocons, squamules qui sont le reliquat du voile partiel, fragile et pulvérulent, qui peut se répartir le long du pied lors de son développement; parfois un embryon d'anneau peut encore subsister mais le plus fréquemment le pied apparaît nu comme exannulé surtout dans les exemplaires développés. La base du pied n'est pratiquement que peu bulbeuse.

Volve consistance, membraneuse, en sac plus ou moins ouvert (parfois accolée sur la base du pied), plus ou moins lobée, blanchâtre se maculant d'ocracé, de roux-fauve, de roux-ferrugineux à l'extérieur et de brun noirâtre surtout par les particules terreuses du sol qui s'y accolent; à l'intérieur, la volve est blanchâtre à ocracé et peut se dédoubler par une mince membrane. Ces deux parties de la volve sont plus ou moins emportées sur le chapeau sous forme de plaques qui vont du blanc pur au brun fauve et même brunâtre en passant par des teintes intermédiaires plus ou moins fauve incarnat (ces variations sont surtout dues, nous le répétons, à l'ensoleillement et au vieillissement des carpophores ainsi qu'à la nature du sol qui macule la partie externe de la volve). Dans le fond de la volve existe plus ou moins un bourrelet circulaire correspondant à la rupture de la cuticule piléique.

Chair ferme, blanche, pouvant rosir puis brunir à la coupe, (virage fugitif) parfois immuable surtout par temps sec. Saveur douce; odeur non remarquable.

REACTIONS : (selon Gilbert)
KOH ou NAOH sur lames = fauve
Phénol sur tout le carpophore = carmin violacé.

Spores lisses, hyalines, blanches en tas, cylindracées à elliptico-ovoïdes, en gélule, amyloïdes : 12-15 x 5-7 (en moyenne).

Se rencontre en groupe au printemps et parfois en automne dans les sols sablonneux siliceux et schisteux. Depuis dix ans nous rencontrons abondamment cette amanite, dans les environs de MIMIZAN (Landes), sur sol sablonneux, sur les voies ferrées pare-feux, chemins routiers etc...sous le couvert unique de pins maritimes et en compagnie de bruyères, cistes et ajoncs, principalement. Nous connaissons des stations situées à près de 100 kms du bord de l'océan.

Les sujets rencontrés vont de 3 gr. à 135 gr. sur les mêmes stations. Cette amanite est circum-méditerranéenne et atlantique; elle est signalée en Algérie, Maroc, Portugal, Espagne Italie, dans les environs de Nice, de St Chinian à Prades sur Vernazobres (30 kms au Nord-Ouest de Béziers) de Calmeilles (Pyrénées Orientales) dans les Landes et en Gironde.

Espèce comestible vendue sur le marché au Portugal.

.../...

NOTA : Cette amanite, très variable, est peu connue. Depuis très longtemps (un siècle) elle a été l'objet de discussions et de littératures confuses et contradictoires. D'où l'existence d'une synonymie embrouillée qui doit disparaître; extrayons :
Coccola de Boudier 1902, nec Scopoli (voir ci-après les explications) puis repris par Konrad et Maublanc en 1924, Tome VI, p. 31 -texte seul.
Baccata (Fr) Bresadola 1927 - voir Iconographia Mycologica. Tab. 19.
Baccata forma minor Bresadola 1928 - voir Iconographia Mycologica T. VI, Tab.300.
Curtipes Gilbert 1925
Lepiotoides forma valens Gilbert 1940
Ponderosa Malençon et Heim 1942 -voir Flore Analytique de Kühner et Romagnési p.431.

Certains auteurs actuels veulent faire trois espèces de cette amanite (Curtipes - Valens - Ponderosa); nous avons lu et approfondi tous les textes s'y rapportant, vu toutes les figures et planches qui ont été publiées mais nous n'avons jamais vu indiqué le moindre caractère différentiel ayant une RELLE VALEUR TAXINOMIQUE.pouvant motiver le changement d'état-civil e cette plante. Lesnuances indiquées ne permettent pas une séparation spécifique, tant elles sont proches (voire identiques) les unes des autres. En fait, cette amanite est très variable de stature, de couleur et de spores. Encore une fois, l'observation directe dans la Nature est irremplaçable.
A. Curtipes Gilbert 1925 - diagnose effectuée sur la récolte unique de cinq carpophores à Berrœ-les-Alpes le 20.9.1925.
Dans la diagnose latine... Spores = 13 x 5 um
Dans le texte français... Spores = 14,5-18,5 x 4,5 um
qui concerne sa récolte du 20.6.1926 et pour laquelle Gilbert annonce des spores allongées; en effet le rapport est de $\frac{L}{l} = \frac{3,5}{1}$ CE QUI EST EXCESSIF, DEMESURE. parce que Gilbert ne donne pas les variations exactes de la largeur des spores, ne désirant pas se mettre en contradiction avec la largeur indiquée dans sa diagnose latine (5 um) publiée quelques mois auparavant.

Forme d'une spore dont le rapport $\frac{L}{l} = \frac{3,5}{1}$

Elle ne correspond pas aux spores de notre amanite laquelle peut seulement présenter un rapport de $\frac{2}{1}$

Si nous avons opté pour l'appellation VALENS de cette amanite, c'est que cela nous a été conseillé par G. Malençon, alors que nous en présentions de multiples diapositives au siège de la S.M.F. en Juin 1976.

D'autre part, l'épithète curtipes = à pied court, que nous rejetons pour les raisons ci-dessus exposées peut s'adresser à presque tous les cryptogames pédicellés et se trouvant à l'état primaire dans leur végétation ou selon certaines conditions écologiques connues ou à déterminer qui peuvent faire

.../...

varier une même espèce de l'état nain au gigantisme et vice-versa, avec tous les intermédiaires possibles. En somme, quel est le cryptogame pédicellé qui ne se présente pas A PIED COURT dans sa prime jeunesse ou dans certaines conditions de son existence ? C'est pourquoi nous ne comprenons pas le choix de ce vocable "curtipes" que Gilbert a utilisé dans la précipitation, sur le vu d'une seule récolte en Septembre 1925, alors qu'au printemps 1926 d'autres récoltes démentaient son point de vue.

Notre conclusion sera de répéter sans cesse, que ce qu'il importe d'observer, ce n'est pas l'aspect à un moment donné, celui de la récolte, mais bien la série entière des ASPECTS SUCCESSIFS des carpophores au cours de leur existence. Ceci est indispensable pour faire de la bonne mycologie.

Extrait de E. Gilbert dans Bull. S.M.F. 1926, Tome 42 p. 257

..."A Berre-des-Alpes, où elle est commune, récolte en Septembre 1925 d'assez nombreux carpophores d'une petite Amanite blanche, à pied court, à port rassuloïde, absolument exannulée, même dans l'oeuf. La marge du chapeau n'a pas de stries et la chair est un instant rose tendre à la cassure. Mise dans le panier, elle perd rapidement sa blancheur et la marge se couvre lentement de stries, qui, avec le temps, s'accentuent de plus en plus. Elle prend alors l'aspect des figures qu'en a données Boudier Bull. S.F.M. 1902 pl. 13) sous un nom erroné (A Coccola). J'avais à faire, à n'en pas douter, à A.Baccata, au sens de l'abbé Bresadola".

Gilbert poursuit : "Il faut bien noter qu'il s'agit d'un très petit champignon; les exemplaires peints par Boudier sont un peu plus grands, soit qu'il ait eu en mains des individus particulièrement robustes, ssoit , ce qui est plus probable, qu'il les ait dessinés un peu plus grands que nature".

OBSERVATIONS PERSONNELLES : nous pouvons déclarer, pouren avoir récolté des centaines depuis dix ans, que Boudier n'a pas exagéré la taille des exemplaires qui ont servi pour exécuter l'icône parue dans le Bull. S.M.F.1902 pl. 13; bien au contraire, nous rencontrons nous-même dans les Landes, des sujets bien plus trapus pouvant atteindre 135 gr. à côté d'exemplaires ne pesant au 18 gr. (soit sept fois plus massifs). Récolte du 16 mai 1979 = 3 Gr. soit quarante cinq fois plus massif.

Dans leur Compendium Hymenomycetam sur le genre Amanita publié en 1922, A. Satory et L. Maire critiquent la hâte de certains auteurs à faire choix de noms nouveaux pour des espèces déjà déterminées.

Nous partageons leur point de vue et déclarons que Gilbert s'est précipité pour établir une diagnose latine de son A. Curtipes à partir d'UNE SEULE RECOLTE en Septembre 1925 qui déjà se présentait différemment dans ses récoltes de Juin 1926 ce qui lui a posé des problèmes qu'il n'a pu résoudre qu'en créant une deuxième espèce A. Valens, tout en conservant la première A. Curtipes, en finassant surtout la taille des carpophores et les mensurations des spores, alors que ces espèces étaient déjà publiées dans le Bull. S.M.F. 1902, Tome 18 Pl. 13, par Boudier sous l'appellation, non valable il est vrai de A. Cocola (cet auteur avait cru que l'amanite que lui avait envoyée Barla de Nice avait perdu son anneau en cours de voyage). Mais nous devons féliciter Boudier d'avoir peint cette amanite exactement telle qu'elle se présentait et était réellement, c'est-à-dire une espèce exannulée aux spores de 13-15 x 5-7 um en moyenne.

Nous la reconnaissons comme étant identique à notre A.Valens du département des Landes.

.../...

AMANITA FRIABILIS (Karsten) Sacc. 1887
(Symb. VII, p. 1, 1870 - Sacc. Syll.5, p. 22, 1887)
= ALNICOLA Rouzeau et Massart 1967
= Amanite friable - Amanite des Aunes
Espèce de petite taille et fragile.
- Chapeau peu charnu jusqu'à 5 cm de diamètre, de gris cendré à gris brun, plus ou moins recouvert de plaques ou verrues gris cendré à gris brun plus ou moins mélangé d'incarnat roussâtre clair. Marge nettement et longuement striée.
- Lames libres, blanchâtres à crème très clair.
- Pied élancé, 6-9 cm x 0,5-1 cm, plus ou moins bulbeux à sa base, méduleux puis creux à l'intérieur. Anneau nul en apparence (comme chez le groupe AMANITOPSIS) mais en fait il est tellement friable qu'il se résout en fins et denses flocons et squamules disposés en zigzags donnant un aspect plus ou moins tigré à la surface du pied.
- Volve très friable, gris cendré à gris brunâtre tirant sur l'incarnat, généralement emportée sur le chapeau mais pouvant former un ou plusieurs bracelets incomplets sur ou au-dessus du bulbe.
- Chair blanche, quelquefois un peu safranée à la base du pied; odeur et saveur non remarquables.
- Spores hyalines, blanches en tas, non amyloïdes, guttulées, globuleuses de 10 à 12 um de diamètre.(spores conformes au groupe AMANITOPSIS).

Sous Aunes (ALNUS GLUTINOSA). Souvent rencontrée en Gironde par MM. Rouzeau, Massart et Beauvais auxquels j'adresse mes vifs remerciements car ils m'ont, par leurs divers apports, permis de tirer une dizaine de diapositives de cette très rare Amanite.

NOTA : C'est sûrement la plus petite espèce du genre AMANITA (groupe AMANITOPSIS). Elle a le fasciès d'une petite VAGINATA mais le voile général est à rapprocher de celui de A. INAURATA pour sa consistance fragile, pulvérulente, friable et pour sa couleur gris cendré.

La volve est composée d'un lacis d'hyphes cylindriques mêlées d'articles subglobuleux.

Libres Propos

Le Professeur Iman Cigoo répond à René AZEMA :

LES MYCOLOGUES FRANCAIS SONT RACISTES

J'ai lu avec la plus grande attention les articles publiés dans le n° 10 du Bulletin de l'AEMBA, en page 13 "L'Ordinateur et les Champignons, Commentaires des réponses à la Nomenclature Numérique Linéaire" (par le Dr L. Giacomoni) et en page 14 "Sur la Nomenclature Numérique Linéaire du Pr. Iman Cigoo" (par M. R.C. Azema).

Ma première réaction était empreinte d'amertume, et peut-être un peu de colère. Certes, nous nous attendions le Pr. GHENDALI et moi-même, à une réaction négative des mycologues occidentaux, dont les traditions sont empreintes d'un véritable culte de la personnalité et dont les ouvrages sont autant un catalogue des spécialistes des champignons que l'étude des champignons eux-mêmes. Mais après tout, peu nous importe si quelques pays déjà dépassés n'adoptent pas notre système. Quelques mycologues rétrogrades, généralement français, je le regrette beaucoup, ont refusé d'adopter la Nomenclature Internationale : ils n'ont pas empêché celle-ci, fort heureusement, de s'imposer partout dans le monde ...sauf en France ! Des critiques, parfois dérisoires, nous allons le montrer, ne nous empêcheront pas d'aller de l'avant vers ce que nous considérons comme la seule chance et la seule finalité de la Mycologie Scientifique, certes loin des balbutiements quelque peu honteux qui ont laissé, au XXème siècle, la spécialité que nous aimons, très loin derrière les autres sciences de la Nature.

Je voudrais toutefois signaler, mais les véritables informaticiens l'auront déjà remarqué, que le pamphlet ironique de M. R.C. Azema est fondé sur une interprétation très personnelle de la naissance des algorithmes. Pour une fois, l'insulte habituelle de certains confrères qui nous considèrent comme "des robots mathématiciens, pas des naturalistes" (lettre d'un mycologue français renommé dont nous tairons le nom, par courtoisie) apportera du souffle aux ailes de nos moulins. Certes l'informatique est aussi notre domaine, et cette spécialisation nous permet de répondre à M. R.C.Azema que le mot algorithme a bien pour origine le nom d'un savant perse, dont nous précisons l'identité complète : Abu Ja'far Mohammed ibn MÖsä al-Khowärismî et qui vivait à la fin du 8ème siècle et dans le premier tiers du 9ème...Son ouvrage magistral, publié en 825, eut une influence capitale et définitive sur l'évolution des mathématiques.

Je n'ai jamais écrit que l'auteur, Al-Khowärizmî, s'exprimait dans une autre langue que l'arabe, langue des savants et des érudits en 825 ! Peut-être quelques intellectuels occidentaux s'imaginent-ils encore que le latin dégénéré du 9ème siècle était une écriture internationale ? Que l'on élaborait des traités de mathématiques, de médecine ou d'astronomie dans une langue morte qui n'avait plus rien à voir avec celle de Virgile, et que personne ne parlait ! Dans quelques monastères perdus d'Europe Occidentale peut-être...et encore. Si vous voulez bien abandonner l'attitude condescendante qui transpire dans vos écrits et ce contentement de vous que nous autres, orientaux, nous trouvons immodeste et quelque peu ridicule, vous admettrez que la langue arabe était le véhicule de la pensée universelle, tout au

.../...

moins en Afrique du Nord, dans le Moyen-Orient et l'ensemble des pays contrôlés par les Musulmans, fort loin en avant de la "civilisation chrétienne".

Peut-être M. R.C. Azema est-il sceptique ? Il ne veut pas accepter les explications que j'ai données, et je lui rappelle que je suis tout de même Professeur de Faculté et que je n'ai pas l'habitude d'écrire des insanités. Je lui fournis volontiers quelques références sur quelques auteurs sérieux (puisqu'ils sont Nord-américains, ce qui suffira probablement à rendre leur opinion plus crédible que la mienne). Je précise que tous ces savants sont membres de la Computer Society.

- O. Amble et D.E. Knuth, "Orderer Hash Tables" in The Computer Journal, vol. 17, pp. 135-142, avril 1974.
- J. Nievergelt, "Binary Search Trees and File Organisation "in Computing Surveys, vol.6, n°3, pp. 195-207, septembre 1974.
- Donald E. Knuth, "Ancient Babylonian Algorithms" in Communications of the ACM, vol.15; n° 7, pp. 671-677, juillet 1972.
- D.E. Knuth, "The Art of Computer Programming", Vols.I-III. Addison Wesley Publishing Company, 1973.
- D.E. Knuth, "Computer Science and Its Relation to Mathematics" in The American Mathematical Monthly, vol. 81, n° 4, pp. 323-343, avril 1974.
- Andrew C. Yao et F. Frances Yao, "The Complexity of Searching an Ordered Random Table" in Symposium on Foundations of Computer Science, III Computer Society's Technical Commitee, IEEE Computer Society, 1976.

Le professeur Donald E. Knuth, qui m'honore de son amitié, a même écrit un important article de vulgarisation pour le magazine "Scientific American" (Algorithms), dont la traduction a été publiée par le périodique français "Pour la Science" et par d'autres publications techniques en langue italienne, allemande, etc... En voici les références : Pour la Science, n° 45, Juillet 1981, pp. 56-67, "L'Elaboration des Algorithmes".

Quand un auteur occidental prône l'application de l'Informatique à la Mycologie, les commentaires sont laudatifs. Je cite ; "Maintenant le Mycologue moderne devra-t-il adopter une classification par ordinateur ? C'est ce que nous propose notre ami Demoulin et son collègue Schumacker. Nous apprenons ainsi que dans le traitement de la taxonomie des Lycoperdons : "il serait fastidieux d'exposer en détail les observations que nous avons pratiquées de la sorte sur la trentaine de clusters de plus de 5 OTU, produits par le complete link au seuil 649, dont 8 nous ont paru représenter des espèces. Et bien, chers amis, il ne nous reste plus qu'à nous mettre au nouveau vocabulaire d'ordinateur et apprendre ce que sont les custers, les OTU ou Operational Taxonomic Unit, les singles, average et autres complete link. Ensuite, nous disposerons, à côté de notre microscope, une belle machine I.B.M. Vous le voyez, la Mycologie mène à tout sans en sortir. Cette magnifique science nous donne de belles leçons de modestie et d'humilité. Lorsqu'on se trouve devant cette foule, cet océan de problèmes posés par nos amis, les champignons, devant notre impossibilité de les résoudre au moins présentement, de les comprendre même, comment ne pas se sentir tout petit ? "(1) Posons la question : Quel est l'auteur de ce texte, après tout assez favorable à l'Informatique ? M. R.C. Azema! (Bulletin Annuel de la Fédération Centre-Est d'Histoire Naturelle et de Mycologie, n° 1, 1979,pp.15-21,

.../...

"Mycologie, mon Amour !") Et oui, nous avons aussi notre bibliothèque, et nous lisons tous les écrits mycologiques étrangers que nous recevons... Que l'on nous pardonne une petite critique sur le commentaire de M. Demoulin : les clusters de plus de 5 OTU nous paraissent singulièrement dérisoires ! Je voudrais également préciser, afin d'éviter toute polémique, que nous avons traité les champignons sur ordinateur bien avant les tentatives des chercheurs européens, puisque nos premières publications datent de 1971 et 1973 (Cigoo, Ghendali, Ajhmandara, etc... Le système Cigoo-Ghendali, Sikandarâbâd, 1971, 1973, 1977, 1980).

J'en viens maintenant à une position qui me gêne un peu, mais je me dois de réagir, puisqu'il s'agit de ce racisme latent qui transparaît dans les réactions rapportées, et non des moindres, dans cet étonnant Bulletin de l'AEMBA n° 10. Ainsi l'humaniste Georges BECKER, que nous estimions beaucoup et dont l'ouvrage fondamental "La Mycologie et ses Corollaires" est inscrit au programme des Brevets de 2ème rang chez nos étudiants, a écrit : "Rejeter la nomenclature latine si commode sous prétexte que tout le monde n'est pas occidental est la preuve d'une espèce de racisme à l'envers, qui témoigne évidemment de la prise de conscience qu'ont les autres peuples de leur identité. Mais qu'ils nous laissent au moins le mérite de la priorité. Etc..." Nous n'ajouterons aucun commentaire, laissant chacun libre de réfléchir et de comprendre, sans se soumettre à des conditions raciales.

Pour en revenir à M. R.C.Azema, qui nous paraît se complaire dans les opinions de la vieille droite européenne singulièrement dépassée, nous sommes gênés par quelques uns de ses commentaires, et nous n'insisterons pas sur ce qu'ils expriment de peu scientifique, voire de peu sérieux. Libre à lui de trouver "les mathématiques implacables et certainement fausses" (p. 16) et de les remplacer par de la poésie, etc... et "le galbe, la ligne, la grâce d'un joli corps de femme". Ce qui ne nous paraît pas incompatible, les indiens d'étant pas des barbares et leur conception de la sensualité (cf. Les Leçons de Vatsyayana) étant incomparablement supérieure à l'"esprit rabelaisien" des Français.

M. R.C.Azema nous entretient de son ami Sultan Ahmed, qui fut également le nôtre malgré certaines différences fondamentales d'opinion qui n'étaient pas le fait de la mycologie, mais de considérations extra-scientifiques. Sultan Ahmed était un grand mycologue méconnu, mais aussi un grand savant indien, n'en déplaise à M. R.C.Azema et le fait qu'ils aient travaillé ensemble le genre Tulostoma est la preuve que ces contacts sont fondamentalement nécessaires en Mycologie. Il n'était pas nécessaire de préciser que nous n'avons pas toujours été d'accord avec M. Sultan Ahmed, tous les milieux scientifiques mondiaux connaissant la nature de nos différends.

M. R.C.Azema s'étend volontiers sur les gènes et l'on sent que la question le préoccupe et enrichit son parti pris. Il prétend même, et c'est une effarante critique pour la mycologie occidentale : "Qui parle des gènes en Mycologie ? Moi, c'est certain, mais qui encore ?...". Je répondrai que nous nous intéressons aux gènes depuis longtemps et si "le microscope électrophotolaséroélectronique,

.../...

récemment mis au point par des savants soviétiques de Siktacu en Iakoutie, n'a pas réussi à bien déterminer un gène, ", ce n'est pas une raison pour renoncer. D'abord, il y a d'autres savants dans le monde que ceux d'U.R.S.S., qui n'ont rien à envier dans leur comportement ségrégationniste à celui des savants "occidentaux". Et je rappellerai à M. R.C. Azema que si nous "n'introduisons pas de gène dans l'ordinateur" nous programmons tous les caractères génétiques accessibles : par exemple la couleur, la saveur, l'odeur, etc...

Enfin, que M. R.C.Azema se permette d'écrire : "On ne peut être tout, Indien de surcroît;" c'est encore du racisme, et un racisme de mauvaise odeur. Je pourrais répondre que je suis fier d'être Indien, mais c'est une évidence. Quant aux appréciations sur ma religion, elles sont inadmissibles. Est-ce que je demande à M. R.C. Azema s'il est Chrétien ? Probablement ! Il peut supposer que je suis musulman ou brahmane, mais ce n'est pas la religion qui fait la valeur de l'homme, encore moins du mycologue.

Je regrette d'ailleurs que la Mycologie puisse conduire à de pareils excès, et je demeure disposé à répondre à toutes les questions que les gens sensés voudront bien me poser. Il suffit de m'écrire, soit directement à mon Laboratoire, soit par l'intermédiaire de l'AEMBA ou de son président, le Dr Giacomoni, dont on peut se demander s'il est courageux ou inconscient, soit encore par l'intermédiaire de mon ami, le Dr Pierre BILIAN ou de mon élève, le Dr Nicholas COHEN.

On comprendra que dans l'état actuel de cette polémique, je ne désire pas m'arrêter à NICE cet automne, et que je ne participe pas aux Vèmes Journées d'Entrevaux, ainsi que je l'ai confirmé par téléphone à l'Administrateur désigné, M. Pierre DESHAYES.

Je le regrette pour les membres de l'AEMBA, dont quelques uns m'ont accueilli très cordialement à l'Aéroport de Nice l'an dernier, également pour la plupart des mycologues français que j'estime beaucoup et qui seront présents à Entrevaux.

Professeur Jawârharlal Iman CIGOO
Haiderabad (Andrha Pradesh, Inde)
Le 7 Juin 1982

Traduction du Dr Pierre BILIAN

Les opinions exprimées n'engagent que leur auteur. Toute correspondance est à adresser à "Comité de Lecture, Bulletin de l'AEMBA, S/C.Dr Giacomoni, 04320 Entrevaux, France". Le Comité de Lecture est seul juge de l'imprimatur.

TABLEAU

LE GENRE PSALLIOTA

GROUPE	SECTIONS
RUBESCENTES (A) Chair virant plus ou moins au rouge ou brun rouge lorsqu'on l'expose à l'air. Cuticule blanchâtre à brunâtre pouvant plus ou moins jaunir. Odeur jamais anisée, ni d'amande amère, de phénol, d'iodoforme, brou de noix, de médicaments. Réaction de Schaeffer négative en général.	BITORQUES Chapeau blanchâtre ou jaunâtre. Pied plein orné d'un anneau volviforme ascendant. Spores arrondies ou subarrondies. Réaction de Schaeffer négative. RUFESCENTES Chapeau et chair rougissant ou roussissant plus ou moins; pouvant jaunir plus ou moins. Réaction de Schaeffer négative en général. SANGUINOLENTAE Chapeau et chair plus ou moins rougissants ou brunissants - pas de jaunissement. Réaction de Schaeffer négative.
FLAVESCENTES (B) Revêtement et chair plus ou moins jaunissants, pouvant brunir. Odeur d'amande amère, d'anis, ou d'iodoforme, de phénol, brou de noix, médicament. Réaction de Schaeffer positive, sauf pour la section Xanthodermae.	MAJORES Grandes espèces, jaunissant plus ou moins. Odeur d'amande amère ou anisée. Réaction de Schaeffer positive.

.../...

DE CLASSIFICATION

CLASSIFICATION

ESPECES	SPORES		CEL.MARG.	SCHAEFFER
edulis	4-6 x 4-5 um	- arrondies	présentes	0
bernardii	5-7 x 5-6	- subarrondies	d°	0
maleolens	6-7 x 5-6	- subarrondies	d°	0
hortensis	6-8 x 5-6 um	- ovoïdes	présentes	0
d° v.avellanea	6-8 x 5-6	- ovoïdes	d°	0
campestris	7-9 x 4-5	- elliptico-ovoïdes	absentes	0
cupreobrunnea	7-9 x 4-5	- elliptico-ovoïdes	d°	0
subfloccosa	5-7 x 4-5	- ovoïdes à subarrondies	présentes	0
arenicola	5-7 x 4-5	- ovoïdes à subarrondies	d°	0
vaporaria	6-7 x 5-6	- subarrondies	d°	0
spissicaulis	5-7 x 4-5,5	- ovoïdes à subarrondies	d°	capricieuses
radicata	7-8 x 4-5	- ovoïdes	d°	+ ou 0
altipes	6-8 x 4,5-5	- ovoïdes	d°	0
aestivalis	6-8 x 4-5	- ovoïdes	absentes	0
elvensis	6-7 x 6	- arrondies	présentes	0
haemorrhoidaria	7-8 x 4-5	- elliptico-ovoïdes	présentes	0
silvatica	5-7 x 3-4	- ovoïdes	d°	0
impudica	5-6 x 3-3,5	- ovoïdes	d°	0
squamulifera	5-7 x 3,5-4,5	- ovoïdes	d°	0
lanipes	5-7 x 4-5	- ovoïdes	d°	0
dépauperata	7,5-8,5 x 4,5	- elliptico-ovoïdes	d°	0
augusta	7-9 x 5-6	- elliptico-ovoïdes	présentes	+
arvensis	7-9 x 4-5	- elliptico-ovoïdes	d°	+
silvicola	6-8 x 4-5	- elliptico-ovoïdes	d°	+
villatica	10-14 x 5-7	- elliptiques	d°	+ faible

.../...